

La MVC centre-ville peine à joindre les deux bouts

BALICHON Le centre social du quartier souffre de la fin des contrats aidés. Sa situation devient très précaire

PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

La Maison de la vie citoyenne (MVC) centre-ville a connu hier soir une assemblée générale délicate. Elle se tenait sur fond de difficultés financières. Car le gouvernement n'a pas infléchi d'un iota sa position sur la réduction du nombre de contrats aidés, les fameux CAE (1). La MVC vient de fêter ses 50 ans et l'institution sociale du quartier Balichon s'inquiète pour sa capacité future à répondre aux besoins de « sa » population.

Au début de l'été, la menace sur les CAE devenait officielle. Entre septembre et décembre 2017, la MVC centre-ville a perdu trois contrats aidés employés sur son centre de loisirs et un affecté au secrétariat. « Le préfet nous a indiqué que nous pouvions en recruter trois dans le cadre du plan départemental d'insertion », indique le directeur Éric Braud. Solution provisoire.

Équilibre précaire

Pour parer l'urgence, la MVC recrute des « contrats d'engagement éducatif », normalement prévus pour des missions ponctuelles. « C'est une forme très précaire. On remplace des personnels précaires par des plus précaires encore », déplore le président Patrick Joseau. « On flirte avec l'illégalité car ces contrats ne sont pas censés concurrencer des animateurs professionnels. »

Le centre social boucle l'exercice comptable 2017 sur un équilibre fragile. « On est à 500 euros près », décrit Éric Braud. « Pour 2018, on doit trouver 12 000 euros. En décembre, on a rencontré nos partenaires : Caf, Département et Ville. On n'a pas de réponse. » Les besoins, « pour travailler



Patrick Joseau et Éric Braud demandent la mobilisation des institutions. PHOTO ÉMILIE DROUINALD

convenablement » dépassent cette somme. « Il faudrait qu'on puisse avoir des contrats à durée indéterminée intermittents. Avec trois, on tiendrait la boutique. Mais ça représente 36 000 euros. »

« On raisonne à l'envers »

Directeur et président entendent de leurs partenaires institutionnels qu'« il faut réorganiser ». « Mis à part

« On remplace des personnels précaires par des plus précaires encore »

comment faire », pose Éric Braud. Patrick Joseau a l'impression qu'on raisonne à l'envers. « On dit "voici le budget, qu'est-ce qu'on fait avec ça ?", alors qu'on devrait penser le budget en fonction des besoins des gens sur notre territoire. » La « cristallisation » qui donne un cadre au cal-

cul des subventions est ici ressentie comme un fil à la patte. « La Caf, le Département et maintenant la Ville imposent des critères. On se retrouve à tordre notre projet pour entrer dans ces critères. »

L'élue Julie Bensoussan a notamment en charge les MVC de la commune. Elle défend la cristallisation, « attendue par beaucoup d'acteurs, dans un souci d'équité ». « Ce n'est pas rentrer dans ses cases. Les politiques publiques ont besoin d'un peu d'objectivité. Ça n'empêche pas de soutenir l'emploi associatif. »

La même subvention

Elle confirme que la municipalité n'a pas validé la demande d'augmentation de la subvention à « Balichon ». La collectivité locale lui apporte 103 000 euros, auxquels il faut ajouter le salaire du directeur de la MVC et la mise à disposition de ses locaux (l'équivalent de 94 000 euros). L'édile replace la question dans le contexte général de contraction des finances publiques. « J'entends leur inquiétude, mais la réalité c'est

que les moyens sont limités. Pour autant, nous allons nous revoir, c'est prévu. On est en cours d'élaboration d'un schéma directeur enfance jeunesse. On va réorganiser l'offre de loisirs. » Cela à moyens constants. Et dans un cadre général où la Ville n'abordera plus les MVC comme des entités autarciques.

La conseillère municipale assure que « les choses se construisent ensemble ». Pas si simple, dans un univers où se croisent les partenaires institutionnels aux « exigences et parfois politiques différentes ». Caf, Département et Ville : « L'action sociale est une gouvernance complexe. »

À court terme et dans l'urgence, le retour à la semaine scolaire de quatre jours permettra-t-il de retrouver quelques marges de manœuvre ? La Mairie consacrait au périscolaire près d'un million d'euros et un personnel conséquent. C'est une des pistes possibles.

(1) Contrat d'accompagnement dans l'emploi.